

# [Covid-19] Un Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE) exceptionnel déployé pour renforcer la vie étudiante

Du 26 mai 2021 au 14 juin 2021



La Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) a pour but de financer l'accompagnement social, sanitaire, sportif et culturel des étudiant.e.s. En plus du **FSDIE Urgence**, la CVEC finance, pour la deuxième fois depuis le début de la crise sanitaire, une aide exceptionnelle attribuée aux associations étudiantes venant en aide aux étudiant.e.s de notre établissement.

## Quels types d'initiatives cette aide financera-t-elle ?

Cette aide exceptionnelle est destinée à soutenir **les associations étudiantes** souhaitant intervenir auprès des étudiant.e-s en difficulté ou en situation de précarité de notre université en déployant et en renforçant la vie étudiante sur deux problématiques importantes :

- \* **La santé et la précarité financière**
- \* La récréation du lien social par l'**animation et dynamisation de la vie de campus**

## Quelles associations peuvent faire une demande ?


- \* Les associations dont l'objet et le projet sont résolument tournés vers les étudiant.e-s de l'Université Bordeaux Montaigne.
- \* Les associations étudiantes (au moins 50% du bureau est composé d'étudiants).

## Quels critères les projets doivent-ils respecter ?


- \* Concerner le public étudiant de l'Université Bordeaux Montaigne (sites de Pessac, Renaudel Bordeaux et Agen).
- \* Être complémentaire avec les initiatives conduites par l'université et ses partenaires (**CROUS**, **Espace Santé Etudiants**, collectivités et associations).
- \* Être réalisés au cours du premier semestre de l'année 2021/22
- \* Respecter les consignes de distanciation pour protéger tant les accompagnant.e-s que les bénéficiaires.

## Faire sa demande avant lundi 14 juin 2021

### Télécharger sa demande de FSDIE


Pour avoir plus de détails sur cette procédure exceptionnelle et remplir votre demande d'aide, veuillez **télécharger**  **ce document**.

### Transmettre sa demande

**Avant de déposer votre dossier**, prenez contact, par mail  [vie-etudiante@u-bordeaux-montaigne.fr](mailto:vie-etudiante@u-bordeaux-montaigne.fr), avec Pauline Marquevielle, coordinatrice vie étudiante, pour discuter de votre projet.

**Après avoir rempli le dossier**, merci de le transmettre par mail à Pauline Marquevielle, accompagné des pièces jointes suivantes :

- \* Les statuts de l'association signés
- \* Les photocopies des cartes étudiantes des membres du bureau
- \* Un RIB

Pour toute information supplémentaire, vous pouvez écrire à  [vie-etudiante@u-bordeaux-montaigne.fr](mailto:vie-etudiante@u-bordeaux-montaigne.fr)